

TUTORIEL

Répondre à l'appel à projet Éclats de Voix

1. Se rendre sur le **portail métier**.

2. Cliquer sur l'icône **ADAGE**.



3. Dans la liste des appels à projets, choisir **Éclats de Voix** → cliquer sur **Je participe**.



4. Compléter le formulaire et cliquer sur **enregistrer**.

ATTENTION, indiquer les éventuels souhaits de lieux et les impossibilités de dates (sorties scolaires, etc.)

Le projet ✕

Le projet La Clef des Chants est un projet interdisciplinaire, l'éducation musicale n'en est pas que la seule composante. D'autres disciplines, sont associées : langage, maîtrise de la langue, géographie (espace), arts plastiques, TICE, etc.

Les documents utiles à la réalisation du projet seront mis à disposition des enseignants participants sur une plateforme numérique unique (Nuage Nextcloud).

Une visio sera proposée aux enseignants inscrits le mercredi 20 décembre 2022 à 9h30 afin de préciser le projet et de répondre aux questions éventuelles.

A voir sur le site Prim76 rubrique EAC : https://prim76.ac-normandie.fr/la-clef-des-chants-2024?var_mode=calcul

Documents d'accompagnement

Dispositif : La clef des chants

Les CPEM de la Seine Maritime vous proposent un dispositif de valorisation du chant choral dans les écoles de Seine Maritime. Il permet d'établir une correspondance chantée interdisciplinaire entre des chorales du département, au sein des cycles 1, 2 et 3.

Titre du projet : *

Description : *

Domaines artistiques et culturels : *

Partenaires :

Autres partenaires :

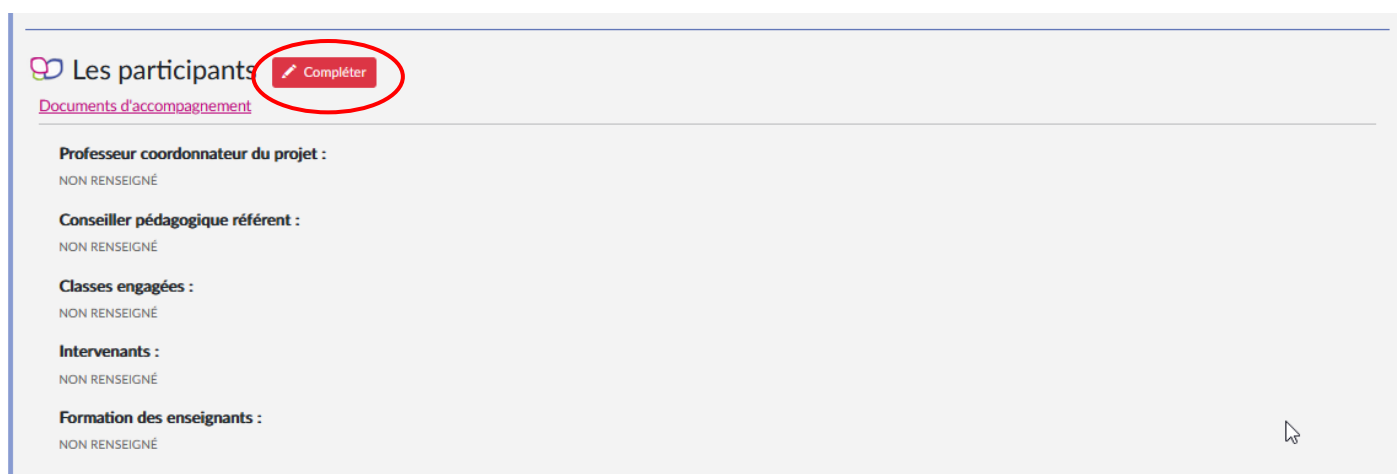
Articulation avec un projet 2nd degré :

Établissements 1er degré associés :

5. Ensuite, **compléter** les participants.

Il faut créer les groupes « classes », c'est-à-dire attribuer les élèves au groupe qui participe au projet ; ce groupe, c'est une chorale.

Attention, si plusieurs chorales de l'école participent, il faut réitérer l'opération depuis le début pour chaque chorale.



Les participants **Compléter**

[Documents d'accompagnement](#)

Professeur coordonnateur du projet :
NON RENSEIGNÉ

Conseiller pédagogique référent :
NON RENSEIGNÉ

Classes engagées :
NON RENSEIGNÉ

Intervenants :
NON RENSEIGNÉ

Formation des enseignants :
NON RENSEIGNÉ



Si vous n'avez pas accès à ADAGE, c'est le directeur ou la directrice qui doit se rendre sur l'application pour vous accorder les droits de **rédacteur de projet** (voir [l'infographie](#)).